**Eglise protestante Unie de Saint-Chamond**

**7 février 2021**

**Alain Pélissier, pasteur**

**Le pardon**

**Matthieu 18,15-18 ; Exode 34, 4-9**

Nous nous arrêtons ce matin sur le pardon car c’était le thème de l’étude biblique consistoriale.

Je crois que l’on associe assez facilement le christianisme au pardon. Il fait partie des fondamentaux. Il fait partie des enseignements de Jésus que l’on connaît.

Chacun, qu’il soit chrétien ou non, sait que l’on parle de pardon en chrétienté

Mais le pardon est déjà présent dans l’Ancien Testament. Nous avons lu le passage de l’Exode.

Le judaïsme y consacre une fête, le Yom Kippour. C’est le jour le plus saint et le plus solennel de l’année juive. Son thème central est le pardon et la réconciliation.

Il s’agit de demander à Dieu de pardonner ses fautes.

Dans le christianisme, le pardon est mentionné dès le début des Evangiles, avec Jean-Baptiste qui proclame le baptême pour le pardon. A la toute fin, c’est Jésus qui, s’adressant à Dieu, dit « pardonne-leur car ils ne savent pas ce qu’ils font » (Luc 23.34).

Entre le début et la fin du ministère : qui ne connaît pas le récit de la femme adultère (Jn 8) ou encore la demande de Jésus de pardonner jusqu’à ses ennemis ?

Ou encore, lorsque Pierre demande à Jésus « combien de fois pardonnerais-je à mon frère, lorsqu’il pêchera contre moi ? Sera-ce 7 fois ? ». Dans Matthieu, la réponse de Jésus est 70 fois 7 fois ; autrement dit, à l’infini, sans limite, sans condition. Nous pourrions poursuivre les références, je note encore le pardon mentionné dans le Notre Père.

Une fois précisé la place cardinale du pardon dans une vie de foi, viennent les questions. Je crois que le principe de réalité nous rattrape. La demande du pardon dans nos vies est facile à souligner. En revanche, peut-être et même sans doute, est-elle plus difficile à faire et à vivre.

Le fait qu’il soit dans la prière modèle, le Notre Père, fait bien valoir cette difficulté.

Le pardon n’est pas présenté comme un commandement moral, « tu dois pardonner », mais c’est plutôt de l’ordre de la prière, parce que dans ce domaine, la volonté ne suffit pas toujours.

Certains diront peut-être qu’avec l’aide de Dieu, c’est possible. Sans doute.

Ça m’arrange quand même un peu qu’il soit dans le « Notre Père », parce que s’il était seulement un commandement, ne pas y arriver ajouterait de la culpabilité. Je me sentirais coupable de ne pas y arriver.

Celles et ceux qui cherchent à contourner la question du pardon pour leur vie utiliseront au moins deux arguments.

On pourrait objecter que le pardon est réservé pour des moments politiques forts et pour des visées de cohésions nationales. C’est vrai que le pardon était utilisé par les Grecs, les Athéniens, qui proclamaient des lois d’amnistie, afin de permettre aux partis ennemis de se réconcilier et d’œuvrer ainsi collectivement pour la paix de la cité. Plus proche de nous, il y a eu des lois d’amnistie après la guerre 1939-1945, avec la même idée de réconciliation nationale. Ce pardon politique montre bien son efficience, son utilité pour rendre possible la vie d’un pays.

L’autre argument est de nous abriter derrière les pardons les plus difficiles. Un philosophe juif, Jankélévitch, s’est beaucoup interrogé sur le pardon aux nazis. Il en parle dans un texte qui s’intitule « *L’imprescriptible* ». Il se demande si le pardon n’est pas mort dans les camps de concentration, face, écrit-il, à « un peuple de chiens enragés ».

Grande question qui demande beaucoup de temps, de réflexion, de discussion.

Nous sommes là dans des cas de figures, dans une des situations les plus paroxysmiques.

Alors, bien sûr, c’est un argument possible pour ne pas se laisser interroger soi-même par le pardon.

Beaucoup utilisent l’argument du pardon national ou du pardon le plus douloureux pour ne pas l’aborder pour eux, pour leur vie.

Peut-être que la barre est très haute, l’image du pardon nous écrase.

Peut-être que les idées ou les images que lui sont accolées ne nous aident guère.

~~Il~~ Cet argument du pardon véhicule l’idée que pardonner, c’est oublier le passé. Est-ce que pardonner veut dire oublier ? Je ne le crois pas.

Par ailleurs le pardon est perçu comme un acte exigeant pour celui qui pardonne et, en même temps, un acte qui ne lui est d’aucune utilité. Il ne sert qu’à celui qui est pardonné.

L’offenseur est le seul bénéficiaire. Cela paraît être une injustice de plus.

Il y a de la part de celui qui pardonne un acte sublime, désintéressé, gratuit. Et par conséquent, un acte de panache bien hors de notre portée.

Il faut peut-être commencer notre réflexion avec cette interrogation : à qui profite le pardon ? Dans un pardon collectif, tout le peuple est au bénéfice d’une concorde. Est-ce qu’il n’en serait pas de même pour un pardon plus personnel ?

Les bénéficiaires du pardon ne seraient-ils pas à la fois l’offensé et le pardonné ? Peut-être même que le bénéficiaire du pardon est d’abord l’offensé et non celui qui est pardonné **?**

Dans l’Evangile selon Matthieu (18), le verset 15 commence en précisant « si ton frère a commis une faute contre toi, va le trouver, fais-lui reproche entre toi et lui seul. S’il t’entend, tu auras gagné un frère ».

Nous sommes dans la dimension personnelle du pardon. Il se joue entre un « je » et un « tu », entre deux personnes.

Le gain évoqué ici est d’abord pour celui qui pardonne et non pour l’offensé : « tu auras gagné un frère ».

Le gain qu’apporte le pardon est du côté de celui qui pardonne.

Il y a donc cette idée que le pardon fait d’abord du bien à celui qui pardonne. Le pardon a des conséquences positives pour l’offensé pardonnant.

Le pardon perd un peu de panache, le geste n’est pas totalement gratuit. Tant pis.

Le pardon fait d’abord du bien à celui qui pardonne. Peut-être pas toujours, peut-être pas tout le temps, mais c’est une idée majeure.

L’étymologie va dans le même sens que le chapitre 18 de Matthieu.

Pardonner en grec, c’est « laisser-aller, lâcher » ; c’est, en quelque sorte, tourner la page.

Nous savons bien qu’une offense, qu’un mal commis, c’est une blessure, une injustice, un traumatisme.

La crainte, le risque, en refusant d’aller dans une démarche de pardon est de rester bloqué sur la blessure, l'injustice, le traumatisme, les ressasser, ne voir qu’eux, de ne plus pouvoir en sortir.

Parce qu’il s’agit bien aussi de cela : vivre, construire malgré la blessure, malgré l’injustice, malgré le traumatisme. Afin de pouvoir se reconstruire, l’un des moyens est de laisser aller, de lâcher la blessure. Ce n’est pas l’oubli mais le laisser aller.

C’est se redonner à soi-même une nouvelle chance.

Ce n’est pas faire commesi rien ne s’était passé, ce n’est pas une sorte de jeux « on oublie tout et on recommence ».

Ouvrir la démarche du pardon, c’est finalement avoir le dessus sur le passé. C’est ne pas passer sa vie à s’arracher les cheveux sur un mal subi.

Si l’on pense du matin au soir à une offense, c’est l’offense qui a le dessus sur nous, et il nous est impossible d’avancer, d’être à nouveau libre de nos gestes car nous sommes comme entravés par une vision difficile, une émotion du mal subi.

Pour le dire autrement : entrer dans la démarche, entrer dans l’optique du pardon, c’est arrêter de s’empoisonner soi-même, c’est passer à autre chose, c’est se redonner vie.

Le texte de l’Evangile de Matthieu 18 ajoute même que l’offensé prend l’initiative. C’est l’offensé qui reprend l’offenseur.

Celui qui est acteur, celui qui prend sa vie en main, celui qui reprend sa liberté, c’est bien l’offensé.

Le texte biblique de Matthieu 18 donne deux options, soit l’offenseur reconnaît, soit, il ne reconnaît pas, et dans ce cas il devient pour l’offensé « un païen ou un collecteur d’impôts.

La sanction n’est pas très lourde.

Cela montre que l’accent est mis sur l’action de l’offensé et non sur les conséquences pour l’offenseur.

Nous voilà donc dans cette appropriation du pardon : lorsque je suis offensé, si je prends le chemin du pardon, alors je me donne des chances d’aller mieux.

L’objectif est même de rétablir une relation avec l’offenseur.

Oui, la démarche du pardon ouvre la voie à la nouveauté, à des commencements, à la sortie des déterminismes, du passé.

On se rend bien compte que lorsque l’histoire est l’ingrédient qui fait le présent, il n’y a pas de présent, il n’y a que du passé.

Tout n’est pas résolu, loin s’en faut, mais au moins, nous voyons ensemble les bienfaits, l’utilité du pardon. Ce n’est pas une démarche à entreprendre parce qu’elle fait partie de la panoplie chrétienne mais c'est une démarche à entreprendre parce qu’elle libère l’offensé.

Pour autant les chrétiens, les églises empruntent des voies sans issue en faisant appel au pardon.

La plus courante, c’est la rapidité : aussitôt offensé, aussitôt recherche de pardon, et tout est réglé. Or, le pardon se construit dans le temps. Le pardon, c’est comme un fruit mur, il demande du temps, il demande à mûrir.

Comment accéder à sa propre capacité de pardonner si l’on fait l’économie de la révolte ou du ressentiment ?

Il n’est pas si naturel que ça de pardonner, il faut du temps pour aller à l’encontre de la réaction immédiate et forte.

Un premier pas, celui qui consiste à entrer dans la démarche, est déjà très signifiant. Parce que c’est déjà arrêter l’engrenage de la violence, c’est déjà exprimer le mal de façon plus apaisée.

Il faut se garder d’entrer dans ce que je serais tenté d’appeler une maltraitance spirituelle qui consisterait à rendre le pardon obligatoire. C’est ajouter un poids supplémentaire.

Soulignons plutôt que le pardon redonne une chance de vivre, qu’il commence un travail de souvenir qui est différent de l’oubli, qu’il enclenche un cycle plus prometteur pour soi et, peut-être, pour l’autre.

Prenons la question autrement. Il faudrait ensuite s’interroger en tant qu’offenseur. Je peux aussi être l’offenseur. Dans ce cas, le pardon me fera aussi vivre, et peut-être même revivre.

N’oublions pas que, dans les écrits bibliques, le mot hébreu qui désigne justice veut aussi dire miséricorde. En hébreu, c’est « *tsedeq* », justice et miséricorde.

Il faut peut-être louer cet équilibre. Si nous n’étions que dans la miséricorde, il n’y aurait jamais de limites imposées, mais si nous n'étions que dans la justice, personne ne pourrait y subsister.

Nous pouvons être offensés mais aussi offenseurs.

C’est ce que la confession du péché rappelle tous les dimanches.

Vous vous souvenez peut-être de l’ancienne liturgie de notre église, écrite par Calvin, qui a été lue très longtemps : nous avions une radicalité du péché, mais un texte tout aussi radical venait en pendant.

Dans l’image de Dieu, on retient souvent l’image de la compassion. Paul dira, « en Christ, nous sommes pardonnés ». Jean soulignera que « si notre cœur nous condamne, Dieu est plus grand que notre cœur »  (1 Jn 3,20)

Ainsi, vraisemblablement, dans cette économie du pardon, dans notre réflexion sur le pardon, lorsque nous sommes offensés, lorsque nous réfléchissons au pardon, nous sommes appelés à y inclure la miséricorde.

Un *midrach*, un commentaire juif, l’exprimait de belle manière **:**

« Si quelqu’un est persécuté injustement, Dieu est du côté du persécuté,

si quelqu’un est persécuté justement, Dieu est encore du côté du persécuté ». Amen